

REVUE DE PRESSE 1ER-15 SEPTEMBRE 2010

2010 : Partout dans le monde, des concerts commémorent le centenaire de la mort du grand guitariste gitan Django Reinhardt, le cirque rom Romanès a représenté la France à l'exposition universelle de Shanghai, le camp tzigane de Montreuil Bellay est classé monument historique, le film de Tony Gatlif , « Liberté », qui raconte la vie des tziganes français pendant la seconde guerre mondiale, rencontre un grand succès populaire.

2010 : En France, à la suite de la réunion du 28 juillet, la présidence de la république et le gouvernement français lance une action répressive et discriminante contre « *les gens du voyage et les roms* ». Cette initiative reçoit le soutien du ministre de l'intérieur italien , membre de la Ligue du Nord, lui-même grand pourfendeur des tziganes. En Hongrie, le parti d'extrême-droite et anti-rom Jobbik remporte un succès électoral en Hongrie. En Allemagne et dans d'autres pays européens (dont la France), des Roms du Kosovo sont expulsés vers leur pays, où ils n'ont aucune garantie sur leur avenir. Les pays européens se renvoient les Roms les uns aux autres, dans un chassé-croisé entre l'est et l'ouest de l'Europe.

La réaction des opinions publiques (marquée en France par les manifestations du 4 septembre), les condamnations internationales ne suffisent pas à empêcher, en France, la politique systématique de démantèlement des campements et les renvois dans les pays d'origine.

Comme l'écrit l'historienne Henriette Asséo, dans un dossier du Monde Magazine (supplément du Monde du 4 septembre 2010) intitulé « *Les Roms parias de l'Europe* » et qui comprend également un texte de l'écrivain italien Antonio Tabucchi :

« Comme au début du XXème siècle, on est en train, de manière concertée et sur un plan international, de transformer des groupes sociaux, diversement incriminés dans leur pays et n'ayant aucun lien entre eux, en une catégorie politique unie, ethniquement responsable de sa discrimination. On retrouve aujourd'hui les deux volets de la « politique tzigane » : la disqualification de nationaux, chez nous les gens du voyage, et la création d'un ennemi commun, « le vagabond ethnique », une figure policière internationale récurrente, à la fois visible et insaisissable . »

Justice

« Roms » : la moitié des reconduites forcées sont illégales

Le Monde, 1er septembre 2010

Le tribunal administratif de Lille a annulé, le mardi 31 août, sept arrêtés de reconduite à la frontière visant des Roms expulsés d'un terrain de Mons-en-Baroeul. Ces annulations s'appuient sur un arrêté de la cour de Versailles datant de juillet 2009 : l'absence de trouble à l'ordre public suffisant pour justifier une expulsion, la seule infraction constatée étant l'occupation illégale d'un terrain d'autrui, habituellement punie d'une amende. « *Je pense qu'avec cette claque du tribunal administratif la préfecture va maintenant se calmer* » déclare l'avocat des sept Roms, Norbert Clément.

Roms à Indre : pas de demande d'expulsion

Ouest France, 2 septembre 2010

Les 150 Roms qui ont trouvé refuge depuis près d'un an sur un terrain de cette petite commune de l'agglomération nantaise ne sont toujours pas menacés d'expulsion. Alors que la mairie et les associations essaient de gérer au mieux les relations, parfois tendues, entre riverains et Roms, la société GPN, filiale de Total, propriétaire du site, a déposé plainte mais n'a pas lancé une procédure d'évacuation. Pour certains, Total cherche ainsi à préserver son image. Pour le maire, Jean-Luc Le Drenn: « *il n'y a pas aujourd'hui de troubles à l'ordre public qui justifieraient une demande d'expulsion de la mairie ou du préfet* ». Depuis un an, la criminalité a baissé de plus de 20% sur le territoire communal.

Lyon. Roms de la Part-Dieu : expulsion et délai confirmés

Le Progrès, 8 septembre 2010

La 8ème chambre civile de la cour d'appel de Lyon a fait droit à la demande du conseil général du Rhône, propriétaire du terrain où des familles roms ont établi un campement, derrière la gare de la Part-Dieu à Lyon. Mais elle a également confirmé le délai de six mois instauré par le juge des référés le 26 avril dernier. Les Roms ont donc jusqu'au 26 octobre prochain pour quitter les lieux. Pour l'avocate Frédérique Penot, « *la décision préserve les droits et les équilibres de chacun... malgré la pression politique sur le sujet* ». Dans son arrêt, la cour d'appel épingle l'inertie des institutions déclarant que personne n'a su « *faire évoluer la situation de manière significative* ». L'heure est désormais à l'expulsion sans solution de rechange.

Gérard Collomb (PS) : « à trop stigmatiser les Roms, Sarkozy bloque les expulsions »

Le Point, 14 septembre 2010

Le sénateur du Rhône et maire de Lyon (PS) Lyon Gérard Collomb a affirmé sur la radio BFM : « *Le problème dans lequel s'est mis le président de la République, c'est qu'aujourd'hui on ne va plus pouvoir procéder à aucune expulsion parce que c'est devenu une affaire pratiquement de droit européen et international* ». « *Nous, par exemple, a-t-il ajouté, on a une procédure qui vise une expulsion sur un terrain d'environ une centaine de Roms, j'espère qu'on va (pouvoir) mener dans le cadre des procédures les choses jusqu'au bout* ».

Roms: Ils franchissent la frontière et reviennent

Europe1.fr, 9 Septembre 2010

Des Roms roumains frappés par un arrêté de reconduite à la frontière ont volontairement franchi la frontière franco-belge jeudi à Armentières (Nord), avant de rebrousser chemin quelques minutes plus tard sous le contrôle d'un huissier. Selon leurs avocats, cette initiative « *vise à démontrer l'absurdité de la politique du gouvernement français à l'égard des Roms* ». « *Les Roms ont exécuté l'arrêté de reconduite, qui devient nul, et peuvent donc revenir en toute légalité, en tant que ressortissants européens, sur le sol français* », a annoncé leur avocat Antoine Berthe.

Roms : la circulaire qui provoque l'indignation

Le Point, 12 septembre 2010

Datée du 5 août, une circulaire issue du ministère de l'intérieur rappelle en préambules les « *objectifs précis* » fixés par le président Sarkozy : « *300 campements ou implantations illicites devront avoir été évacuées d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms* ». Le Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) envisage un recours devant le Conseil d'Etat pour que cette circulaire soit annulée, parlant de « *provocation à la discrimination* ».

Roms : Hortefeux revoit sa circulaire

Europe 1.fr, 13 septembre 2010

Pour « *lever tout malentendu sur une éventuelle stigmatisation* », le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a tenu à « *signer personnellement* » une nouvelle circulaire destinée aux préfets concernant les évacuations de campements illicites. La précédente du 5 août, désignait expressément les Roms. La nouvelle demande aux préfets poursuivre les évacuations de camps illicites, « *quels qu'en soient les occupants* ».

Europe

La Commission européenne va évaluer l'utilisation des fonds de l'U.E. pour l'intégration des Roms

Nouvel Observateur, 7 septembre 2010

La Commission européenne a annoncé la création d'une « Task Force » destinée à évaluer l'utilisation des Fonds de l'UE par les Etats membres pour l'intégration des Roms. Par ailleurs elle « *continuera à veiller à ce que les mesures prises par les Etats membres sur les Roms respectent les lois de l'UE sur la libre circulation, la non-discrimination et la Charte des droits fondamentaux de l'UE* ».

Roms : le Parlement européen demande à Paris de « suspendre » les expulsions

AFP, 9 septembre 2010

Le Parlement européen a adopté jeudi une résolution demandant à la France et aux autres Etats de l'UE de « *suspendre immédiatement* » les expulsions de Roms. Le texte critique aussi « *une vague de stigmatisation des Roms et de dénigrement général des Tziganes dans le discours politique* ». La résolution, présentée par les socialistes, les libéraux, les Verts et les communistes, a été votée par 337 voix contre 245. La Commission européenne, elle, s'est dite mardi globalement satisfaite des garanties apportées par la France.

Besson et Lellouche contre la « basse opération » du Parlement européen

Libération, 10 septembre 2010

« *Diktat politique* », « *réquisitoire* », « *caricature* », « *instrumentalisation* »... Eric Besson et Pierre Lellouche, qui ont fait aujourd'hui l'aller-retour pour Bucarest, ne prennent pas de gants depuis hier pour dire tout le mal qu'ils pensent de la résolution votée par le Parlement européen sur le traitement par les Etats membres, et par la France en particulier, des Roms de Bulgarie et Roumanie. Eric Besson a par ailleurs fait savoir, toujours sur France Info, que Bucarest avait suggéré à Paris de supprimer l'aide au retour volontaire pour les Roumains. « *Nous sommes très sceptiques quant à la question du rapatriement volontaire payé*, commente le ministre des Affaires étrangères roumain, Teodor

Baconsch. *La France a dépensé 18 millions d'euros pour ces rapatriements. Cet argent aurait pu être utilisé dans des projets concrets d'insertion* ».

Roms : Paris met l'Europe en rogne

Libération, 15 septembre 2010

La révélation d'une circulaire ciblant spécifiquement les Roms, qu'avait omis de signaler Eric Besson, ministre de l'immigration, et les déclarations de Pierre Lellouche déclarant que ce n'est pas la Commission qui est le garant des traités européens mais « *le peuple français* », ont exaspéré Viviane Reading, la commissaire européenne chargée de la justice et des droits, qui a l'impression d'avoir été trompée par Paris. Elle a donc annoncé que l'exécutif européen allait poursuivre la France devant la Cour de justice européenne. Elle l'accuse d'avoir violé le droit communautaire en expulsant les Roms en raison de leur seule origine ethnique.

Roms: il faut une "stratégie européenne"

Le Figaro/ AFP , 9 septembre 2010

« *Seule une stratégie européenne permettra de répondre aux problèmes et aux attentes légitimes des millions de Roms vivant dans l'Union* » a estimé le ministre des Affaires étrangères roumain Teodor Baconschi dans un point de vue publié aujourd'hui, avant la visite de deux ministres français. « *Ni une politique sécuritaire, ni un assistanat paternaliste ne constituent une réponse durable* », selon le ministre qui souligne son « *inquiétude* » face « *aux rapatriements collectifs de citoyens roumains roms* » par Paris. « *Nous sommes prêts à collaborer avec les autorités françaises dans le cadre de projets concrets dont nous discuterons aujourd'hui* », lors de la visite du ministre de l'Immigration Eric Besson et du secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Pierre Lellouche, ajoute M. Baconschi. Le durcissement de la politique française à l'égard des Roms a été très critiqué en Roumanie.

O.N.U.

La Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a jugé lundi « préoccupante » la « nouvelle politique » du gouvernement français envers les Roms

AFP, 13 sept 2010

Après le CERD (comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU, qui avait critiqué la politique française envers les Roms, c'est la Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, qui a jugé lundi « *préoccupante* » la « *nouvelle politique* » du gouvernement français envers les Roms qui ne peut qu'exacerber leur « *stigmatisation* » et leur « *extrême pauvreté* ». Elle a particulièrement jugé « *extrêmement préoccupantes* » les « *rhétoriques souvent stéréotypées et discriminatoires* » faites par des « *responsables et les médias* ». « *Cela ne peut qu'exacerber la stigmatisation des Roms et l'extrême pauvreté dans laquelle ils vivent* » relève-t-elle. « *Les mesures qui ont été prises par mon gouvernement s'inscrivent strictement dans le respect des lois de la République Française et de la législation européenne* » a rétorqué, pour sa part, le représentant de la France, Jean-Baptiste Mattei.

REVUE DE PRESSE 16 SEPTEMBRE – 6 OCTOBRE 2010

« *Je ne tolérerai aucun texte, ni aucune pratique incompatible avec le droit communautaire, que ce soit clair. On ne peut avoir de discrimination dans l'Union européenne en raison de la nationalité* ». Ces propos fermes, qui datent de juillet 2008, étaient signés de M. Jacques Barrot, ancien ministre (français et UMP) devenu alors vice-président de la Commission européenne. Ils s'adressaient au gouvernement de M. Berlusconi qui avait déclenché en Italie une véritable « chasse aux Roms ». Deux ans plus tard, Madame Viviane Reding, successeur de M. Barrot, n'en a pas dit plus à propos de la politique de répression des familles roms en France, en dehors de quelques références historiques immédiatement gauchies et manipulées par l'exécutif français et ses soutiens. Depuis, la Commission européenne « *recherche l'apaisement avec la France au sujet des Roms* » (Le Monde du 1er octobre), comme elle l'avait fait il y a deux ans avec l'Italie. Bis repetita... Faut-il alors porter son espoir sur la présidence hongroise de l'Union européenne qui commence le 1er janvier 2011 ? Elle a placé dans ses priorités le problème des Roms. Mais la présence à la tête de la Hongrie d'un gouvernement ouvertement nationaliste, placé sous la pression du Jobbik, parti d'extrême droite, ouvertement anti-Rom, peut faire douter de sa bonne volonté.

En France, les familles roms sont toujours victimes des expulsions de campements, squats, bidonvilles. Elles se retrouvent à la rue, en proie aux tracasseries policières. Elles sont parfois emmenées, enfants compris, en centre de rétention ou se voient contraintes d'accepter des « retours volontaires » pour leurs pays qui les maltraitent et d'où elles reviendront un jour ou l'autre. Pourtant le ramdam médiatique qui s'est déchaîné cet été autour d'elles a fait prendre conscience à certains pouvoirs locaux qu'ils ne pouvaient pas rester les bras ballants. Des initiatives existantes sont renforcées. D'autres sont prises, parfois sous le coup des événements ou pour des raisons politiques ou « *parce qu'il faut bien faire quelque chose* » (Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux). Passage en revue dans les grandes agglomérations françaises.

Initiatives locales

Bordeaux. La CUB entre Sarkozy et les Roms

Sud-Ouest, 25 septembre 2010

La CUB (Communauté urbaine de Bordeaux) a décidé de reconduire sa participation au financement de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) engagée en janvier 2010 avec l'Etat pour l'intégration de familles Roms dans l'agglomération. « *Les résultats de la MOUS ne sont peut-être pas à la hauteur des enjeux, mais nous reconduisons le partenariat parce qu'il faut bien faire quelque chose* » a déclaré le président Vincent Feltesse (PS), tout en attaquant vivement le président de la République. La participation de la CUB à la MOUS s'élève à 30 000 sur un budget total de 75 000 €.

Ile de France. Choisy-le-Roy. La mairie fournit un terrain aux Roms

Europe 1. fr, 16 septembre 2010

Les 17 familles installées depuis août dans un gymnase de Choisy-le-Roy (Val-de-Marne) seront hébergées sur un terrain de la mairie. D'ici un mois, un diagnostic sera établi autour des projets d'insertion des familles dont tous les enfants sont scolarisés dans la ville.

Lille. Accueil des Roms dans la métropole lilloise : LMCU veut créer six nouveaux villages d'insertion

La Voix du Nord, 1er et 4 octobre 2010

Six nouveaux villages d'insertion seront créés pour les familles Roms dans la métropole lilloise d'ici fin 2011. Ils s'ajouteront aux 4 déjà existants qui accueillent 87 personnes. Ce dispositif, cofinancé par l'Etat, permettra d'accueillir les familles qui manifestent « *une volonté d'intégration* ». Autre annonce, la mise à disposition d'hébergements d'urgence et la mobilisation, dans les communes volontaires, du patrimoine diffus pour faire face, à court terme, aux besoins des familles. Le préfet du Nord-Pas-de-Calais a qualifié de « *positives* » les propositions de la présidente de LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine), Martine Aubry.

Lyon. Le Département veut réinsérer les Roms...en Roumanie

Le Progrès, 2 et 6 octobre / France 3 Rhône-Alpes, 4 octobre 2010

Le 26 octobre, le président du conseil général du Rhône, M. Michel Mercier, demandera l'expulsion des Roms installés rue Paul Bert, en plein cœur du 3ème arrondissement de Lyon. Le département du Rhône, propriétaire du terrain, propose de financer en partie leur réinsertion en Roumanie, en collaboration avec l'ambassade de France, l'Office français de l'immigration, l'Union européenne et les deux départements roumains de Timis et d'Alba avec lesquels il mène depuis quinze ans une politique de coopération décentralisée. Ce projet a été mis en place sans concertation avec les associations qui travaillent sur le terrain. Aucun chiffre de financement n'a encore été donné. Seules 6 familles, sur 50, seraient concernées, si elles en font la demande, mais, en fait, aucune famille ne serait originaire des départements de Timis et d'Alba. M. Jacques Gérard, préfet de région, a déclaré : « *J'appliquerai la loi si le propriétaire demande leur expulsion et si le juge m'accorde le concours de la force publique* ».

Marseille. Ces Roms qui peuvent rester

La Provence, 3 octobre 2010

Comme une dizaine de familles Roms de Marseille, Monica et Ioan ont obtenu un titre de séjour par dérogation exceptionnelle de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Monica a trouvé du travail en cuisine dans un restaurant du Panier. Avec son mari et ses deux garçons, elle parle le français le soir à table. Il y a quelque temps, un voisin a accusé la famille de squatter son appartement. Un policier est venu : « *On lui a montré nos papiers, il s'est excusé* », raconte Monica, consciente que « *qui dit Rom dit squat. C'est cette image que nous voulons changer* ».

Nantes. Roms : la voie étroite de Jean-Marc Ayrault

Ouest-France, 28 septembre 2010

La Communauté urbaine de Nantes et le collectif Romeurope demandent au préfet d'organiser une table-ronde sur les Roms, auquel Jean-Marc Ayrault veut associer les maires de l'agglomération et le département de Loire-Atlantique. Tout en refusant de suivre les associations sur la demande d'un moratoire pour les évacuations de terrains illégalement occupés, le président de Nantes-Métropole et député-maire de Nantes entend pratiquer la politique de la main tendue. Premier axe : l'intégration de Roms dans l'agglomération comme le fait la ville de Nantes (en proposant des logements aux familles) ou Sainte-Luce et Indre qui gèrent des terrains propres et salubres. Second axe : la mise en œuvre de projets de vie en Roumanie, dans le cadre de la coopération décentralisée.

Solidarité

Rue de Rom(s) à Marseille, solidarité organisée

France 3.fr, 22 septembre 2010

Samedi, pour la deuxième fois, la rue de Rome a été rebaptisée rue des Roms par un collectif de défense des droits de l'homme. La dédicace plaçait la cérémonie sous le patronage de Viviane Reding et de Benoît XVI. Placée face à la préfecture, elle n'est pas restée longtemps.

Tourcoing. La solidarité se tisse autour des Roms

Nord Eclair, 4 octobre 2010

Hier à la Tossée, près de 200 Roms (installés sur le site de l'Union) et gadjos de la métropole lilloise ont mangé, dansé, applaudi, ri et se sont écoutés pour dépasser les préjugés. « *Contrairement aux idées reçues, on n'est pas venu pour les allocations familiales, explique Simona, mais pour que nos enfants puissent aller à l'école et être mieux traités* ». Pour Michel-François Delannoy, maire de Tourcoing, résoudre le problème de l'hébergement d'urgence est possible : « *on a déjà des adresses* », affirme-t-il.

Villeneuve d'Asq. Ecole d'architecture : un premier cabanon pour les Roms

Nord Eclair, 26 septembre 2010

Depuis le mois d'août, les Roms installés sur les friches à deux pas de l'école d'Architecture vivent sous la tente. Pour mettre à l'abri les familles, les étudiants de l'école et des bénévoles réunis dans L'Atelier solidaire, ont entrepris, avec les Roms, de construire des cabanons. Le premier a été inauguré hier.
